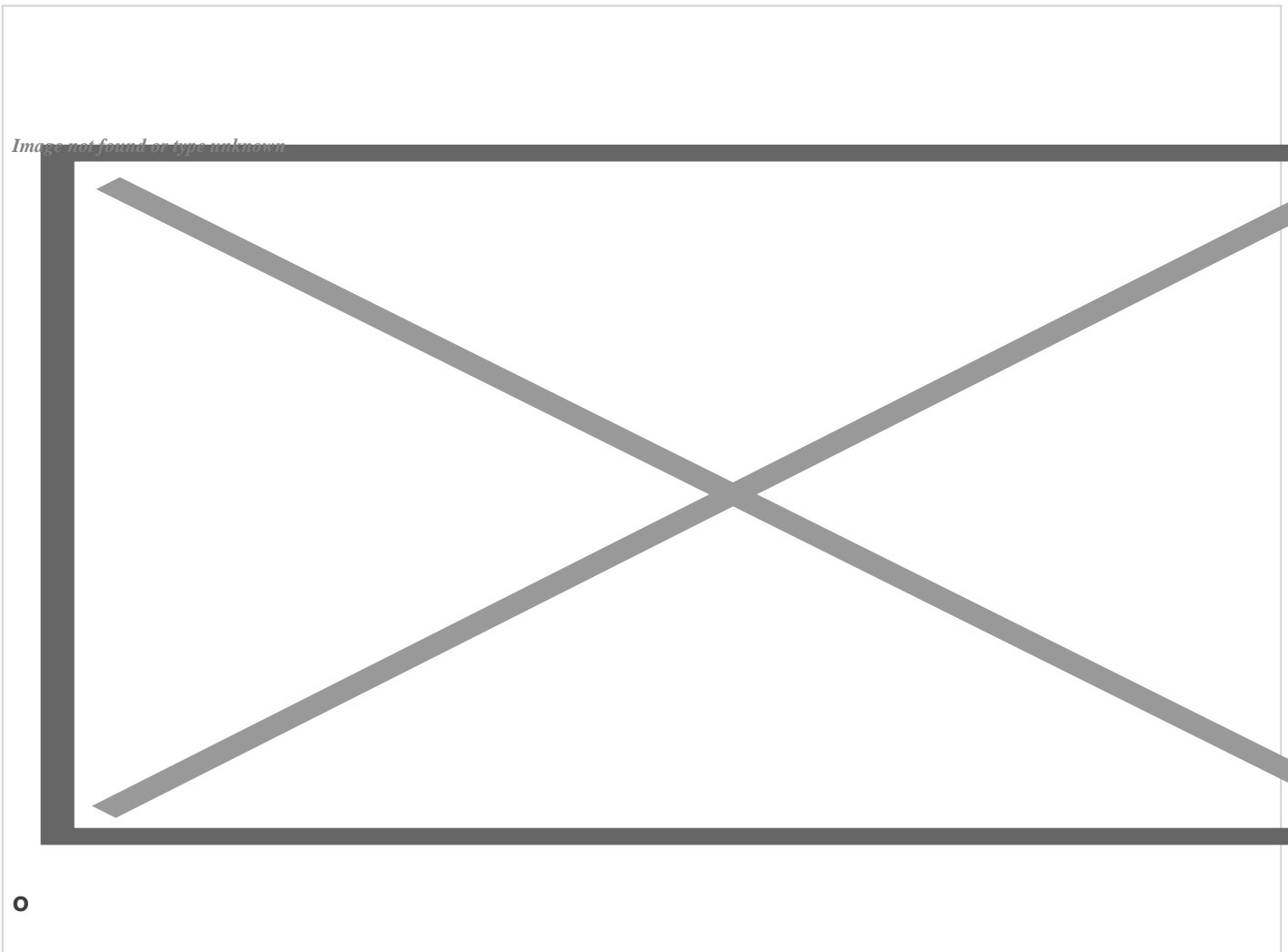


Appel à enquêter sur les failles dans la protection des signataires de la paix en Colombie



Bogotá, 17 février (RHC) La Juridiction spéciale pour la paix (JEP) a demandé aujourd'hui au Bureau du Procureur général de Colombie d'enquêter sur les éventuelles défaillances commises affectant le mandat constitutionnel d'offrir des garanties de sécurité aux anciens guérilleros démobilisés.

La demande de la Section de l'absence de vérité de la JEP a été faite après avoir pris connaissance des circonstances et des tendances entourant l'assassinat de 35 signataires de l'Accord de paix qui avaient demandé à activer leur itinéraire de protection.

À l'issue d'une audience de suivi des mesures conservatoires prises par la JEP, les juges ont également demandé à l'Unité Nationale de Protection (UNP) d'abandonner la perspective au cas par cas et de la

centrer sur les régions ou tendances nationales.

La Section a en outre recommandé de mettre en place au sein de la Sous-Direction spécialisée une procédure rapide permettant de faire face aux menaces de comparution, dont le motif fondamental est une offre de recrutement illégal.

Il a insisté sur la nécessité de créer un mécanisme qui accélère la prise en charge de ces cas qui ont un impact direct sur la mission du Système Intégral pour la Paix.

Dans de nombreux cas, ces personnes sont tuées parce qu'elles n'acceptent pas l'offre des groupes illégaux et, dans d'autres cas, elles sont déplacées ou finissent par récidiver.

Selon la JEP, il existe au moins cinq failles dans la protection des anciens guérilleros réintégréés dans la vie civile.

Il a relevé, entre autres, l'absence de mise en œuvre des mesures de protection prises peu de temps après l'ordonnance ou dans le cadre de la réponse aux demandes de protection.

Sur les 35 cas examinés, 10 mois en moyenne se sont écoulés entre le dépôt de la demande de protection et le meurtre du témoin.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/286523-appel-a-enqueter-sur-les-failles-dans-la-protection-des-signataires-de-la-paix-en-colombie>



Radio Habana Cuba